



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Cabines

Question écrite n° 4500

#### Texte de la question

M Yves Coussain attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur les mesures qui tendent a supprimer toutes les cabines telephoniques publiques jugees non rentables. Dans la mesure ou le telephone constitue, pour les communes isolees notamment, un moyen de communication indispensable, il lui demande s'il ne convient pas de maintenir ces postes publics en milieu rural, independamment des criteres de rentabilite.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les cabines telephoniques situees en zone rurale, c'est-a-dire dans les communes de moins de 500 habitants, representent 11 p 100 du parc et 0,5 p 100 des recettes. Cette situation constitue donc une charge non negligeable pour le budget de France-Telecom et une contribution importante de ce service public a l'animation de la vie rurale. Il est logique que le parc fasse actuellement l'objet d'un redeploiement qui peut en effet conduire a la suppression de cabines. Celle-ci presente aujourd'hui un caractere moins penalisant qu'il y a quelques annees, dans la mesure ou le taux d'equipement telephonique des menages depasse 96 p 100, Ce redeploiement s'accompagne neanmoins du maintien d'au moins une cabine par commune. En cas de suppression, l'administration fait des propositions complementaires, telles que la prise en charge d'un publiphone en location-entretien par la commune ou l'installation, en site protege, d'un point-phone chez un particulier ou dans un lieu public. Par ailleurs, grace au nouveau materiel installe, la qualite du service s'est nettement amelioree et le vandalisme est en baisse notable. Enfin, des tests sont actuellement effectues sur un nouveau poste public simple, nomme Uniphone, qui permettra d'avoir acces sans monnaie ni carte aux numeros d'urgence (15, 17, 18) et aux numeros gratuits, ainsi qu'a l'ensemble du reseau telephonique sous reserve d'etre titulaire d'une carte Pastel.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Coussain Yves](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4500

**Rubrique :** Telephone

**Ministère interrogé :** postes, télécommunications et espace

**Ministère attributaire :** postes, télécommunications et espace

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 octobre 1988, page 2980